

USSP Arts Martiaux
159 rue Marcel Cachin
37700 Saint-Pierre-des-Corps

INSCRIPTION 2026-2027

KARATE KYOKUSHINKAI **ADULTE**
(à partir de 18 ans) (2008 inclus)

à joindre au dossier d'inscription:

certificat médical ☐ (ou date RDV _____)
questionnaire médical ☐Renouvellement licence ☐

A D H É R E N T	NOM _____	PRENOM _____
	DATE NAISSANCE _____	Sexe : Masculin ☐ Féminin ☐
	ADRESSE _____	
	CODE POSTAL _____	VILLE _____
	TEL _____	MAIL (obligatoire) _____
Personne à prévenir en cas d'urgence _____ TEL _____		
C O U R S	KARATE KYOKUSHINKAI	
	à partir de 2008 inclus	
	Je demande la prise d'une licence à la FFK par le club.	

lundi 19h00 - 20h15

mercredi 19h00 - 20h30

Je soussigné _____ (ou responsable légal de l'enfant (si mineur)) inscrit aux cours de la section Arts Martiaux,
déclare avoir pris connaissance du règlement intérieur et des clauses suivantes :

1. Les cours commenceront le premier jour ouvré du mois de septembre et se termineront le dernier vendredi du mois de juin. Il n'y aura pas cours les jours fériés et les vacances scolaires.

2. Le certificat médical ou questionnaire de santé est exigé pour pouvoir monter sur le tatami. Tout changement d'état de santé de l'enfant doit être signalé à l'educateur.3. J'autorise ☐ Je n'autorise pas ☐ , les photographies ou films de mon enfant afin de promouvoir le club.4. Les parents ont l'obligation de vérifier la présence effective du professeur et la prise en charge de l'enfant avant de le laisser, les membres du bureau et le professeur ne pourront être
tenus responsables en cas d'accident survenant en l'absence du professeur ou de personnel d'encadrement. Je m'engage à respecter le règlement intérieur du Dojo, consultable sur place.

Les enfants sont sous la responsabilité des parents dès la fin du cours (sortie du tatami).

Fait à Saint Pierre des Corps, le _____

Signature de l'adhérent ou du responsable légal avec la mention " lu et approuvé".

**5. Aucun remboursement ne sera effectué après la période d'essai
sauf à titre exceptionnel et après décision du bureau de l'association
(modalités à demander si besoin).**

T A R I F	cotisation annuelle totale		détail du prix	REMISES	
	255 €		Karaté (2 licences obligatoires)	sur les heures de cours uniquement	
	Prix de revient d'une heure de cours : 1,80 €/h		Licence FFKDA 42 €	DAN saison précédente -42€ (1 licence offerte pour adhérent ayant validé un DAN la saison précédente)	
	255 €		Shinkyokushinkai/Kyokushinkai 20 €	à partir de l'adhésion du 2ème adhérent	
P A I E M E N T	Montant		Adhésion 20 €	réduction pour le 2ème adhérent -20 €	
	ESPECES (totalité de la somme)		Cours 173 €	réduction pour le 3ème adhérent -10 €	
	BON CAF		frais FFKDA si licence offerte : 10 €	réduction pour le 4ème adhérent -20 €	
	ANCV : chèques vacances/coupons sports			réduction pour le 5ème adhérent -20 €	
	Chèque sport et bien-être			réductions cumulables	
	Pass Sport			nombre d'adhérents de la même famille :	
				Total remise	
Informations administratives		TOTAL :	N° de chèque / banque		
		Pas de centimes	Montant		
		CHEQUE 1 : MINIMUM 60 €			
		CHEQUE 2			
		CHEQUE 3			
		nom sur les chèques :			
		nom de l'adhérent :			